

L'EMPLOI DOIT ÊTRE LA PRIORITÉ DES DIRIGEANTS DU G20

Les salariés sont les premières victimes de la crise financière et de ses conséquences économiques et sociales. Les signes d'une possible reprise économique ne se traduisent pas sur le front de l'emploi : le chômage a énormément augmenté en 2009, continuera en 2010 et peut-être même en 2011. Les vingt premières puissances du monde se sont mises autour de la table pour sauver le système bancaire et relancer l'économie.

Mais il leur revient aujourd'hui de prendre les bonnes décisions pour sauver les emplois et protéger les salariés. L'emploi doit être la priorité des dirigeants du G20.

Le pacte mondial pour l'emploi, adopté par les 183 pays de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) en juin à Genève, doit leur servir de feuille de route. Il appelle à un comportement responsable des entreprises, des services publics et à une protection sociale adaptée à chacun. Les principes de ce pacte nous engagent tous, au niveau mondial, pour améliorer la situation des salariés. De fait, les Organisations Syndicales, réunies au sein de la CSI (Confédération Syndicale Internationale), sont en première ligne pour rappeler cette urgence aux chefs d'Etat et empêcher que les intérêts nationaux reprennent le dessus sur les bonnes volontés de faire au niveau global.

Sur le plan financier, il faut désormais, au-delà des bonnes intentions, passer aux actes. La rémunération des dirigeants des banques doit être plus strictement contrôlée, de même que les bonus des traders qui prennent des risques inconsidérés sur les marchés financiers. Enfin il est essentiel d'éradiquer les paradis fiscaux, qui sont les trous noirs de la finance internationale. Les paradis fiscaux plombent le budget des États. Les paradis fiscaux font des ravages. Ils ont amplifié la crise qui a jeté des millions de personnes dans le chômage et la précarité à travers le monde.

En France, la fraude fiscale coûterait 3 fois le déficit de la sécurité sociale. Les paradis fiscaux y prennent une large part. Les pays du sud, eux, voient s'envoler dans les paradis fiscaux près de 800 milliards d'euros par an !

Les paradis fiscaux servent également de base arrière pour blanchir l'argent des trafiquants, dictateurs et autres caisses noires de certaines entreprises. En protégeant les hors-la-loi et leurs secrets, ils menacent en permanence la paix et la démocratie dans le monde.

Des grandes entreprises, des individus fortunés échappent de cette manière aux impôts, tandis que d'autres paient à leur place. Chacun, citoyen, militant syndical, consommateur, élu local ou dirigeant d'entreprise, peut demander davantage de transparence aux banques et aux multinationales du G20, principaux utilisateurs des paradis fiscaux.

C'est le sens de la campagne citoyenne et syndicale



« STOP PARADIS FISCAUX »,

**initiée par la Cfdt, dont nous vous invitons
à signer et à relayer largement l'appel.**

Sur <http://www.stopparadisfiscaux.fr>



EMBAUCHES

La CFDT, face aux besoins manifestes dans l'entreprise, réitère sa demande d'embauches. Il est impératif que la direction mette en place une politique d'embauche régulière, seule à même de maintenir la bonne transmission des compétences et des savoir-faire et capable de préparer l'établissement de Saint-Nazaire aux importants défis à venir. De plus, la CFDT rappelle sa position concernant les heures supplémentaires, qui doivent rester exceptionnelles et au VOLONTARIAT.

Réponse direction :
Nous prenons note de votre remarque.



Le point de vue de la CFDT

Aujourd'hui, trop d'intérimaires, formés et intégrés dans l'entreprise, après avoir acquis compétences et savoir-faire, ne sont pas repris au terme de leur énième contrat, alors que notre site manque d'effectifs. Le volume conséquent d'heures supplémentaires effectué à Saint-Nazaire le démontre.

ACCORD D'URGENCE POUR L'EMPLOI

Suite à l'Accord d'Urgence pour l'Emploi dans la Métallurgie du 7 mai 2009, qui stipule que « l'usage du Droit Individuel à la Formation (DIF) pendant le temps de travail sera directement possible, sans passer par un accord d'entreprise (...) », nous vous sollicitons officiellement pour que les formations DIF soient effectuées systématiquement sur le temps de travail.

Réponse direction :
Nous regardons ce point en relation avec notre Direction Générale.



Le point de vue de la CFDT

Un nombre important de salariées effectue déjà des heures supplémentaires. La CFDT considère qu'elles sont incompatibles avec une prise de DIF hors temps de travail. De plus, il est essentiel, en temps de crise, de former les salariées afin d'accroître les compétences de l'entreprise et préparer sereinement les défis qui nous attendent.



BAC DE RÉCUPÉRATION

De nombreux secteurs ne sont pas pourvus en bac de récupérations pour les piles et cartouches, nous vous demandons de faire le nécessaire.

Réponse direction :
Nous nous rapprochons du service environnement pour faire suite à votre demande.

« BRIEFING » POINT COM



Nous vous demandons de veiller à ce que ne soit pas annoncé des informations sur des accords en cours de négociation comme si ceux-ci étaient déjà applicables, alors qu'ils ne sont pas encore définis complètement et non encore mis à signature par les organisations syndicales.

Réponse direction :

Nous prenons note de votre remarque et veillerons à ce que les informations sur ces sujets soient correctement déclinées.

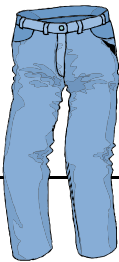


Le point de vue de la CFDT

Ce manque de respect envers les salariés et les organisations syndicales qui n'ont pas encore fini de négocier ne doit plus se reproduire. C'est à ce prix qu'il y aura dans notre entreprise un dialogue social de qualité.

BLEUS LAVÉS

Le mois dernier vous nous avez précisé que les bleus prévus pour la distribution étaient en phase de marquage, n'aurait-il pas été intéressant d'être sur des tailles avant de faire le marquage ?



Réponse direction : *Le marquage de bleus s'effectue sur la base des tailles enregistrées lors de la dernière dotation en juin 2008. Les personnels dont les bleus marqués ne correspondront pas à la bonne taille auront la possibilité de transmettre à notre prestataire les modifications souhaitées en vue d'une dotation appropriée. Il en sera de même pendant tout le cycle de vie du vêtement.*

PLACES DE PARKING PERSONNELS EN DÉPLACEMENT

Pouvez-vous nous donner des précisions pour le stationnement des véhicules pour les salariés partant en déplacement la semaine n'ayant plus accès à l'intérieur du site ?

Réponse direction : *Les conditions de stationnement des véhicules pour les salariés partant en déplacement ne sont pas arrêtées. Ce point sera à l'ordre du jour de notre prochaine réunion Parking.*

PORTE SAS COMETE 2 - NORD-EST



La porte de ce SAS ne ferme pas depuis des mois. Ce point a déjà été signalé à plusieurs reprises sans aucun résultat, nous vous demandons de faire effectuer cette réparation avant l'arrivée de périodes plus froide.

Réponse direction : Nous vérifions ce point, cette porte est souvent signalée bloquée en position ouverte par les utilisateurs.

VESTIAIRES A320 POLARIS

En attendant la mise en place de l'affichage du numéro de téléphone à contacter, pouvez vous faire rajouter des poubelles et les miroirs manquant ?

Réponse direction :

Le nécessaire sera fait par le service des moyens généraux.

ENTRETIENS ANNUELS

Pouvez-vous nous faire un état d'avancement des entretiens annuels ?

Réponse direction :

La campagne annuelle d'entretiens annuels sera officiellement close le 31 octobre.

Nous vous en communiquerons le bilan prochainement.



Le point de vue de la CFDT

Lors du CHSCT extraordinaire du 5 novembre 2009, la Direction s'est fixé un objectif ambitieux de 100% d'entretiens annuels en 2010. Ces entretiens sont les seuls moments obligatoires de dialogue entre salariés et hiérarchies. La CFDT sera donc très vigilante à ce sujet.

Prochaine réunion DP

Le jeudi 26 novembre 2009